

Carnet de la quinzaine

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **30 (1942)**

Heft 609

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-264419>

Nutzungsbedingungen

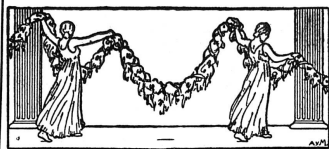
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



A travers les Sociétés

Concours de la Fondation « Pour l'Avenir » (Genève).

Pour l'Avenir, Fondation pour la justice sociale dans l'éducation a pour but de venir en aide aux adolescents de nationalité suisse, (exceptionnellement aux étrangers) qui se distinguent par des aptitudes remarquables et que la situation matérielle de leur famille oblige à gagner prématurément un salaire et à renoncer ainsi à la carrière de leur goût.

De par ses statuts, la Fondation ne peut s'intéresser qu'aux élèves spécialement doués. Le Comité examinera les candidatures et décidera du droit de participer au concours. L'attribution des bourses est décidée à la suite d'une série d'épreuves organisées dès la clôture de l'inscription.

Toutes les inscriptions doivent être faites sur formulaire spécial à demander à M. R. Ehrat, secrétaire, 34, Ch. de l'Étang, Châtelaine. Les demandes qui ne seraient pas présentées dans les formes ci-dessus ne pourront pas être prises en considération, non plus que celles qui seraient adressées après la clôture de l'inscription, laquelle est fixée au 28 février.

(Communiqué).

Poèmes pour l'enfance.

Ce fut une heure délicieuse que passeront samedi dernier, dans les salons du Lycée de Genève, les membres de l'Association féminine d'éducation nationale et leurs invités. Mme Cuchet-Albert, la femme-poète au grand talent, que notre journal est fier de compter parmi ses meilleures amies, avait bien voulu accepter d'exposer ce jour-là comment elle conçoit les poèmes pour les enfants, et cet exposé qu'elle illustra par la lecture de plusieurs de ses plus récents poèmes fut charmant. Notre journal a déjà parlé du dernier volume de Mme Cuchet-Albert: *Aux pays des petites joies*, qui, avec ses reproductions d'estampes japonaises, est bien une des plus ravissantes publications que l'on puisse avoir entre les mains, et dont nous avons réentendu plusieurs poèmes exquis; la seconde partie en est encore inédite, et les emprunts qu'y a faits Mme

Cuchet nous promettent une joie rare quand elle sortira de presse.

Si nous ajoutons qu'une jeune diseuse, Mme Gavard, voulut bien lire encore d'une belle voix grave et tragique quelques autres œuvres de Mme Cuchet, à l'accent plus martelé, on comprendra quelle oasis bienfaisante fut cette heure de poésie, pour laquelle nous exprimons bien vivement ici toute notre reconnaissance. E. Gd.

Un deuil à l'Union des Femmes de Genève: Mme Albert Röhrich.

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès de Mme Albert Röhrich, survenu le 31 janvier après quelques mois de maladie. Mme Cécile Kaltenbach était Française, née à Paris où elle passa sa jeunesse. C'est en Angleterre qu'elle rencontra le pasteur Albert Röhrich et qu'ils fondèrent leur foyer et firent leurs débuts dans le ministère pastoral de l'Eglise suisse à Londres. Rentré à Genève, M. Albert Röhrich fut pasteur de la paroisse de Chêne pendant 19 ans, jusqu'à sa mort. Mme Röhrich, malgré sa grande tâche familiale, sut aider et seconder son mari et se faire aimer dans cette paroisse qui vient de lui rendre les derniers honneurs.

C'est croyons-nous à l'influence de M. Henri Röhrich, son beau-père, un féministe convaincu, auteur d'un rapport sur les salaires féminins au Congrès de Genève en 1896, que Mme Albert Röhrich dut de s'intéresser particulièrement au sort de la femme: elle faisait partie de l'Union des Femmes de Genève depuis 40 ans, et de son Comité depuis 14 ans, et y a toujours été prêt à rendre service. Nous savions pouvoir compter sur sa sympathie active et sa bienveillance. Nous ne pouvons dire ici combien d'œuvres et de Comités ont eu le privilège de bénéficier de ses conseils et de la grande expérience qu'elle avait acquise comme femme de pasteur et mère d'une nombreuse famille.

Nous avons pu maintes fois apprécier son esprit clair, sa culture, la facilité qu'elle avait à s'exprimer et à rédiger ses impressions. Mais surtout, son caractère, sa haute valeur morale, sa sérénité à travers les épreuves qui ne lui ont pas été épargnées, nous laissent un grand exemple et un souvenir bienfaisant. E. T.

Notre journal tient à joindre à ces lignes l'expression de son chagrin, car Mme Röhrich était une de ses fidèles lectrices, et lui avait donné, il y a quelques années, au retour d'un voyage aux Etats-Unis, des impressions, très personnelles, sur la vie en Amérique. E. Gd.

comme un éléphant dans les combinaisons de politiciens et d'hommes d'affaires et risque de mettre à terre une bonne petite entreprise hydraulique. Ecœuré, il manque de tout laisser en plan, mais sa vaillante secrétaire, une avisée politicienne, qui connaît les couloirs du Sénat et tous les artifices de la procédure, lui suggère les trucs que permet le règlement de l'assemblée, soutient le courage du malheureux sénateur et fait tant et si bien qu'il met « knock out » les hommes d'affaires, qu'il triomphe et qu'il pourra épouser sa secrétaire sous l'œil bienveillant de Lincoln. C'est un film très féministe; espérons que le public s'en apercevra.

S. BONARD.

L'aide aux paysannes dans le canton de Vaud

On s'est beaucoup occupé, en été, de décharger les paysans en leur procurant des auxiliaires pour les travaux agricoles. Mais la paysanne ne reçoit pas souvent l'aide qu'elle attendait, car les jeunes filles qui offrent leurs services à la campagne

n'étaient pas enchantées de se voir confiner dans une cuisine.

Il faut d'abord débarrasser l'aide à la campagne de ce faux romantisme qui, trop longtemps, l'a auréolée. Expliquons aux jeunes filles qu'il ne s'agit pas là d'une maladie à la mode qui fait qu'on arbore, durant quelques semaines, un chapeau à larges bords et des fichus brodés avec, à la main, un râteau enrubanné.

L'aide doit accepter de travailler là où elle « rend » le plus. La jeune fille qui ne connaît rien aux travaux des champs, mais sait bien cuisiner et raccommode, sera extrêmement utile à une paysanne, puisqu'elle pourra la remplacer dans son ménage, lui donner la possibilité d'accompagner son mari aux champs — un travail où la paysanne « rendra » plus que son aide.

Cet hiver, nous avons organisé une aide destinée tout particulièrement aux paysannes; nous avons recruté des jeunes femmes, des jeunes filles, qui sont allées remplacer une fermière malade, soulager dans ses travaux une paysanne enceinte, ou plus simplement aider à liquider les raccommodes accumulés pendant la belle saison. Ce dernier travail est extrêmement utile; en effet, rien ne démoralise autant une femme que

Petit Courrier de nos lectrices

Féministe jurassienne. — Enfin! une réponse directe à la question que je posais catégoriquement, dans le précédent numéro de notre journal, à ceux et à celles qui nous prêchent toujours l'emploi de « méthodes nouvelles », de « moyens nouveaux » pour notre activité suffragiste, sans jamais pouvoir sortir de ce tissu de vagues banalités. En effet, Denise, du Journal du Jura, consacre une colonne et demie à cette réponse, mais... faut-il dire qu'en fait de nouveautés, il pourrait y avoir mieux! Jugez-en, vous toutes qui êtes à la brèche depuis vingt ans et même parfois plus: 1. Il faut convaincre les femmes. — 2. Il faut les intéresser à la vie civique. — 3. Pour cela, il faut employer des porte-paroles masculins (ô Dr. Muret, ô juge Maurice Veillard, ô professeurs de Mada, ô Pierre Bovet, Albert Malche, W. Rappard, ô vous Edmond Privat, Léon Savary et tutti quanti!... combien de fois n'avons-nous pas frappé à votre porte... et osons-nous même ajouter ici que la recommandation de Denise de « choisir un homme qui allie à d'autres les qualités physiques » n'est point une révélation pour nous!!!) et « renoncer nous-mêmes à jouer un rôle de premier plan » (phrase significative de la conception sempiternellement fautive que se font de nous celles qui nous critiquent sans nous connaître). — 4. Il faut marcher de l'avant avec ceux qui sont « pour »... vérité que n'eût pas dédaignée M. de la Pallice...

Heureusement que Denise nous informe que ceci n'est qu'un commencement! Heureusement, dis-je, car jusqu'à présent, cette nouveauté, je la cherche vainement...

Jacqueline S. aux féministes romandes. — Lesquelles d'entre vous, lectrices de ce journal, ont passé par les deux mêmes réactions que moi en regardant les illustrations que le dernier No du Mouvement nous a apportées d'œuvres et d'institutions que « des femmes ont su créer, organiser et faire durer? » Première réaction: « mais ce sont uniquement des institutions en Suisse allemande! Et nous?... » Deuxième réaction: « oui, mais quelle liste d'institutions créées et administrées uniquement par des femmes pouvons-nous, dans nos cantons romands, dresser en comparaison de celle-là?... »

J'avoue n'avoir pas été capable de me répondre à moi-même de façon satisfaisante, mais j'espère que d'autres lectrices du Petit Courrier m'enver-

ront sans tarder des renseignements qui me permettront de relever la tête!

V. R. - F. (Neuchâtel) communique ci-après aux lectrices du Mouvement le programme individuel d'action qu'elle voudrait voir réaliser par toute femme suffragiste et sur lequel elle serait heureuse d'avoir leur avis.

1. Faire partie du groupe local suffragiste.
2. Etre abonnée au Mouvement Féministe.
3. Collaborer à ce journal dans la mesure de ses talents, de ses moyens, de ses loisirs.
- 3 bis. Le passer à des parents et connaissances, le faire lire. Le lire à haute voix, en famille.
4. Ne jamais dire à son petit garçon: « Tu pleures comme une fille! » Ou « je veux te mettre des robes comme à une fille! » Ou lui parler des petites filles avec une nuance de mépris.

5. Se tenir au courant de toutes les questions sociales, politiques tout autant que des questions arts et lettres ou modes.

5 bis. S'intéresser aux votations populaires, accompagner son mari aux conférences y relatives. Se faire une opinion sur toutes ces questions afin d'être apte à choisir judicieusement, lorsque le moment sera venu, le parti politique qui vous paraît le plus favorable au mieux-être général.

6. Savoir expliquer à ses amies ou connaissances (plus ignorantes que nous-mêmes) la différence qu'il y a entre un conseiller communal et un conseiller général, entre un conservateur et un radical, entre un radical et un socialiste, entre un socialiste et un communiste, etc. (Les noms diffèrent d'un canton à un autre pour désigner le même homme).

7. Ecouter les hommes de la famille, (maris, pères, frères, fils), s'intéresser à leurs conversations de politique intérieure ou internationale; ne pas craindre de les interroger sur tel ou tel détail obscur à notre entendement. Se préparer, en un mot, à devenir de vraies citoyennes tout en restant très femmes et sans tomber dans les extrêmes.

8. Donner de préférence son argent aux femmes seules gagnant péniblement (ou non) leur vie. Coiffeuse (et non coiffeur) médecin dentiste femme, avocate, doctoresse, etc.

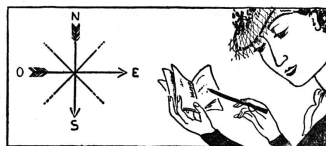
9. Servir de préférence chez la veuve ou la femme célibataire ayant à sa charge des parents âgés ou malades. Développer en soi l'esprit d'entraide, l'esprit de corps.

9. Faire tout son possible pour soulager nos compagnes moins favorisées que nous.

de voir cet arriéré dont, seule, elle n'arrivera pas à bout durant l'hiver; car aux premiers beaux jours, elle sera de nouveau à la tâche dehors, pouvant tout juste faire son travail courant de maison.

L'aide aux paysannes développe chez les jeunes des qualités d'initiative et le sens des responsabilités; c'est aussi un enrichissement de la personnalité puisque cela permet un contact étroit entre paysannes et citadines. Nombreuses sont les jeunes filles qui nous font part de leurs expériences, se sentant infiniment enrichies de leur stage, insistant sur ce côté si précieux de l'échange qui s'est opéré. Aucune reconnaissance ne leur semble due, puisqu'elles ont l'impression d'avoir reçu autant et même plus qu'elles n'ont donné.

P. DUFOUR.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 7 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont: 16 h.: Thé mensuel. — 16 h. 45: Comment, nous femmes suisses, pouvons-nous contribuer à la défense de notre pays? Impressions sur les cours d'information d'Armée et Foyer, par Mme de Rham-Gampert.

Lundi 9 février:

GENÈVE: Soroptimist-Club, Hôtel Victoria, 19 h. 30: Souper mensuel réservé aux membres du Club et à leurs invités. — La femme chinoise à travers les âges, causerie par Mme Stiansny.

Samedi 14 février:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-

Dumont, 20 h. 30: Soirée musicale et littéraire, organisée par Mlle Fumet-Deraisme et ses élèves au profit d'une camarade malade. Billets à 1 fr. 50.

Lundi 16 février:

GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Quatrième séance du Groupe d'études des problèmes d'après-guerre: Une Fédération des peuples peut-elle organiser l'économie? Sujet introduit par M. Th. de Félce, lic. en droit et dipl. de l'Institut des Hautes études internationales. Libre discussion. Séance ouverte aux membres de l'Association et à leurs amis.

Mercredi 18 février:

Id.: Union des Femmes, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Club de rapprochement.

Vendredi 20 février:

GENÈVE: Institut genevois, Section des sciences morales et politiques, rue J.-Balmat, 20 h. 30: Le problème de la dénatalité, discussion sur les bases des exposés précédemment faits par MM. les professeurs L. Hersch et R. Kœnig. Séance publique.

Demandez le MOUVEMENT FÉMINISTE dans les kiosques de l'AGENCE NAVILLE

CORSET DUCHESSE

Louise PILEUR

Rue de la Confédération, 26 - Tél. 4.11.96
Corsets - Ceintures Soutien - Gorge sur mesure et confectionnés

Conwertures et Edredons piqués

Travail soigné

Mmes E. MULLER
QUAI DES BERGUES, 17 (2^{me} étage)
Imp. H.-P. RICHTER, rue Alfred-Vincent, 10, GENEVE

POMPES FUNÈRES OFFICIELLES

de la Ville de Genève, Carouge et Lancy

5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1^{er}

Téléphone: 4.32.85 (permanent)

EN CAS DE DÉCÈS

s'adresser au téléphoniste de suite à l'adresse ci-dessus FORMALITÉS GRATUITES



Bibliothèque pour la jeunesse
Ru Blé qui Lève
chez Mme J.-L. DUFOUR
La Vuachère
LAUSANNE
Prêts de livres dans toute la Suisse.
Renseignements gratuits



La Maison de la Laine
et de tous les tricotages

TRICOTEUSE DE LA MADELEINE

1, rue du Vieux-College - Genève
(côté Poste) Tél. 4.59.91

Explications gratuites de M^{me} V. Renaud

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité